

## Conditions générales de vente

### • Identification

Raison sociale	Answer Events System
Statut juridique et capital social	SARL au capital de 8000 Euros
Siège social	Ariel Building Center, 8 avenue Henri Barbusse
Code postal	93012
Ville	BOBIGNY
Pays	FRANCE
Téléphone	01.48.43.76.57
Fax	01.41.71.19.58
Email	info@aesprint.com
Site web	www.aesprint.com

### • Conditions générales de vente

La boutique en ligne du site [www.aesprint.com](http://www.aesprint.com) mise en place par la société SARL Answer Events System, qui est responsable de la publication de ce site

Answer Events System  
8 avenue Henri Barbusse  
93012 BOBIGNY

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, ayant son siège social 8 avenue Henri Barbusse, 93012 BOBIGNY Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro B 433 088 416

Adresse e-mail : [info@aesprint.com](mailto:info@aesprint.com)  
Numéro de Téléphone : 01 48 43 76 57  
Numéro d'identification de TVA : FR21433088416

Toute prise de commande au titre d'un produit figurant au sein de la boutique en ligne du site web [www.aesprint.com](http://www.aesprint.com) suppose la consultation préalable des présentes conditions générales.

En conséquence, le Client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord sur le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où le Client souhaite commander en ligne les produits présentés dans le cadre de la boutique du site web.

La boutique en ligne mise en place par la société Answer Events System dans le cadre du site web mentionne les informations suivantes :

1. Présentation des caractéristiques essentielles des biens proposés
2. Présentation des étapes à suivre pour passer commande
3. Présentation des moyens pour le Client de vérifier le détail de sa commande et son prix avant confirmation, ainsi que de corriger les éventuelles réponses
4. Indication, en Euros Hors Taxes, du prix des biens ainsi que des frais de livraison
5. Indication des modalités de paiement, de livraison, ou d'exécution

Ces informations sont présentées en langue française. Le Client déclare avoir pris connaissance de ces informations. Il déclare en outre avoir la capacité juridique et les pouvoirs lui permettant de s'engager ou d'engager la société pour laquelle il contracte au titre des présentes conditions générales.

#### **Article 1 : Intégralité**

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Le Client accepte sans réserves l'intégralité des dispositions prévues dans les présentes conditions générales. Aucune obligation figurant dans les documents envoyés ou remis par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes, dès lors que ces documents seraient incompatibles avec ces conditions générales.

#### **Article 2 : Objet**

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de biens et services proposés par la société **Answer Events System**

#### **Article 3 : Documents contractuels**

Le contrat liant les parties est constitué par les présentes conditions générales et par le bon de commande signé et tamponné par le client transmis par télécopie au 01.41.71.19.58 ou par courrier au siège social d'**Answer Events System**.

#### **Article 4 : Entrée en vigueur - Durée**

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date de leur acceptation par le Client, cette acceptation étant manifestée par la réception du bon de commande par **Answer Events System**. Elles sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des biens et services commandés.

#### **Article 5 : Conclusion du contrat**

Le contrat est irrévocablement conclu par la réception du bon de commande du Client.

Le Client déclare que les biens et services commandés à la société **Answer Events System** le sont dans le cadre et pour les besoins directs de son activité professionnelle.

#### **Article 6 : Confirmation de commande**

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail au plus tard au moment de la livraison ou à défaut, à l'adresse indiquée par le Client dans le bon de commande.

#### **Article 7 : Preuve de la transaction**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la société **Answer Events System** dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des échanges, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

#### **Article 8 : Information sur les produits**

La société **Answer Events System** présente sur son site web les produits à vendre avec leurs caractéristiques principales. Les offres présentées par la société **Answer Events System** ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles.

#### **Article 9 : Prix**

Les prix sont indiqués en euros et ne sont valables qu'à la date de la commande. Ils n'incluent pas les frais de livraison, facturés en supplément tels qu'indiqués avant la validation de la commande. Les prix n'incluent pas la T.V.A. La totalité du prix doit être payée lors de la commande.

#### **Article 10 : Mode de paiement**

Pour régler sa commande, le Client dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement visés au sein du bon de commande. Le Client garantit la société **Answer Events System** qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.

La société **Answer Events System** se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

#### **Article 11 : Disponibilité des produits**

La commande sera expédiée selon les délais indiqués (en jours ouvrés) à compter du jour suivant celui où la société **Answer Events System** réceptionne le bon de commande.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, notamment du fait de l'un des fournisseurs de la société **Answer Events System**, le Client en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. Le Client aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit.

#### **Article 12 : Modalités de livraison**

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande.

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage de la marchandise à la livraison et de signaler les dommages occasionnés par le transporteur sur le bon de livraison, ainsi qu'à la société **Answer Events System** dans un délai d'une semaine.

Le Client peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison en adressant la demande par e-mail à : [logistique@aesprint.com](mailto:logistique@aesprint.com).

En ce qui concerne l'expédition, **Answer Events System** travaille avec des transporteurs renommés et rigoureusement sélectionnés. Dès que **Answer Events System** procède à un envoi, le Client reçoit immédiatement un mail l'en informant.

Toutefois **Answer Events System** décline toute responsabilité quant à l'allongement des délais de livraison du fait du transporteur, notamment en cas de perte des produits ou de grève.

#### **Article 13 : Problèmes de livraison du fait du transporteur**

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...) devra être impérativement indiquée sur le bon de livraison sous forme de réserves manuscrites, accompagnées de la signature du Client.

Le Client devra parallèlement confirmer cette anomalie en adressant au transporteur dans les deux jours ouvrables suivant la date de livraison un courrier recommandé avec accusé de réception exposant lesdites réserves.

Le Client devra transmettre copie de ce courrier à :

**ANSWER EVENTS SYSTEM**  
**Service Client**  
**8 avenue Henri Barbusse**  
**93012 BOBIGNY Cedex**

#### **Article 14 : Erreurs de livraison**

Le Client devra formuler auprès de la société **Answer Events System** le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation relative à une erreur de livraison et/ou à une non conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande.

Toute réclamation formulée au delà de ce délai sera rejetée.



La formulation de cette réclamation auprès de la société **Answer Events System** pourra être faite :

- Par téléphone au 01.48.43.76.57 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou par e-mail à l'adresse : [reclamation@aesprint.com](mailto:reclamation@aesprint.com) en précisant la référence de la commande.

Une réclamation qui ne serait pas effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourrait être prise en compte et dégagerait la société **Answer Events System** de toute responsabilité vis-à-vis du Client.

En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné à la société **Answer Events System** dans son ensemble et dans son emballage d'origine, en Colissimo Recommandé, à l'adresse suivante :

**ANSWER EVENTS SYSTEM**  
**Service Retour**  
**8 avenue Henri Barbusse**  
**93012 BOBIGNY Cedex**

Pour être accepté, tout retour devra être signalé au préalable au Service Client de la société **Answer Events System**. Les frais d'envoi sont à la charge de la société **Answer Events System** sauf dans le cas où il s'avérerait que le produit repris ne correspond pas à la déclaration d'origine faite par le Client dans le bon de retour.

#### **Article 15 : Garantie**

Les conditions et la durée de garantie constructeur sont indiquées sur les fiches produits. Compte tenu de la fréquence de renouvellement des composants des produits techniques, **Answer Events System** pourra, sur demande, informer le Client de la disponibilité des pièces de rechange des produits proposés et des modalités pour se les procurer éventuellement.

**Answer Events System** ne fournit aucune autre garantie que les garanties légales. En particulier, il appartient au Client de s'assurer que les biens et services qu'il acquiert correspondent à ses besoins. **Answer Events System** ne saurait être tenue responsable de la non-conformité des biens et services vendus aux besoins ou aux équipements existants du Client. **Answer Events System** ne saurait davantage être tenue responsable des préjudices commerciaux de quelque nature qu'ils soient, tels que manque à gagner, perte de clientèle, etc., qui pourraient être causés directement ou indirectement par les biens ou services vendus.

#### **Article 16 : Droits d'utilisation**

Le droit d'utilisation sur tout logiciel de la société **Answer Events System** fourni avec un produit commandé est accordé au Client à titre non exclusif, personnel et non transmissible.

#### **Article 17 : Non-renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

#### **Article 18 : Loi applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige, le Client s'engage à rechercher une solution amiable avec la société **Answer Events System** avant toute action judiciaire.

#### **Article 19 : Informatique et Libertés**

Les informations personnelles éventuellement collectées auprès du Client font l'objet d'un traitement informatique déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Le Client dispose à ce titre d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'égard des informations le concernant et figurant dans les fichiers de la société **Answer Events System** dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.